CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E13014** **VALABLE JUSQU'AU** **25/09/2027**

ÉDITÉ LE 18/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1995

Raison sociale : SARL CLOCHARD

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 13/03/2019

Capital : 50 000

2 ROUTE DE LA THIBAUDIERE
TERVES
79300 BRESSUIRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIORT 401 065 651

Siret : 401 065 651 00028

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5400811

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 59951567

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 59951567

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 05 49 65 14 35 **Fax :**

Portable : 0614827236

Responsabilité légale :
CLOCHARD ORIANE GÉRANT

Site Internet : http://www.sarl-clochard.com

E-mail : contact@sarl-clochard.com

Effectif moyen : 38 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 367 692 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	15	17/03/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	12/02/2026
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		12/02/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/06/2026 10:59

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025